



Justice pour les personnes handicapées et à mobilité réduite

Inaccessibilité = colère ! = occupation du Palais de Justice de Toulouse

Depuis 1975, 40 ans d'espairs déçus !!

Les Personnes Handicapées, elles aussi, se prennent à rêver... Il y a 40 ans, la loi du 30 juin 1975 pose le

fondement de l'obligation nationale de l'intégration des personnes handicapées. Ce texte capital se dresse, comme un grand phare illuminant d'espérance les millions de personnes handicapées marquées au feu d'une brûlante injustice.

Puis il y a eu la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Mais, 40 plus tard, la personne en situation de handicap n'est toujours pas libre. Quarante ans plus tard, sa vie est encore terriblement handicapée par les menottes de la ségrégation et les chaînes de la discrimination !

C'est pourquoi nous sommes venus ici aujourd'hui dénoncer une condition humaine honteuse.

En un certain sens, nous sommes venus dans notre capitale régionale pour encaisser un chèque. Quand les architectes de notre République ont magnifiquement rédigé notre Constitution, ils signaient un chèque dont tout citoyen devait hériter. Ce chèque était une promesse qu'à tous les hommes, oui, à ceux en situation de handicap, comme aux valides, seraient garantis les droits inaliénables de la vie, de la liberté et de la quête du bonheur.

Au lieu d'honorer son obligation sacrée, la République a délivré aux personnes en situation de handicap un chèque en bois, qui est revenu avec l'inscription « provisions insuffisantes ». Aussi, sommes-nous venus encaisser ce chèque, un chèque qui nous donnera sur simple présentation les richesses de la liberté et la sécurité de la justice.

Nous sommes également venus pour rappeler à la France les exigeantes urgences de l'heure présente en matière d'accessibilité. Ce n'est pas le moment de s'offrir le luxe de laisser tiédir notre ardeur ou de prendre les tranquillisants des demi-mesures. C'est l'heure de tenir les promesses de la démocratie. C'est l'heure d'émerger des vallées obscures et désolées de la ségrégation pour fouler le sentier ensoleillé de la justice. C'est l'heure d'arracher notre nation des sables mouvants de l'injustice et de l'établir sur le roc de la fraternité. C'est l'heure de faire de la justice une réalité pour tous. **Il serait fatal pour la nation de fermer les yeux sur l'urgence du moment.**

2015 n'est pas une fin, c'est un commencement. Ceux qui espèrent que la personne handicapée avait seulement besoin de se défouler et qu'elle se montrera désormais raisonnable, auront un rude réveil, si la nation retourne à son train-train habituel.

Il n'y aura ni repos ni tranquillité en France jusqu'à ce qu'on ait accordé aux personnes en situation de handicap leurs droits de citoyen. Les tourbillons de la révolte ne cesseront d'ébranler les fondations de notre nation jusqu'à ce que le jour éclatant de la justice apparaisse.

Debout sur le seuil accueillant qui donne accès au palais de la justice : en procédant à la conquête de notre place légitime, nous devons toujours mener notre lutte sur les hauts plateaux de la dignité et de la discipline. Le merveilleux esprit militant qui a saisi notre communauté ne doit pas nous entraîner vers la méfiance de tous les valides, car beaucoup de nos frères valides, leur présence ici aujourd'hui en est la preuve, ont compris que leur destinée est liée à la nôtre. Nous ne pouvons marcher tout seul au combat. Et au cours de notre progression, il faut nous engager à continuer d'aller de l'avant ensemble. **Nous ne pouvons pas revenir en arrière.**

Je vous le dis ici et maintenant, mes amis, bien que, oui, bien que nous ayons à faire face à des difficultés aujourd'hui, et **demain je fais toujours ce rêve : c'est un rêve profondément ancré dans l'idéal des Droits de l'Homme et du Citoyen qui fonde notre République. Je rêve que, un jour, notre pays se lèvera et vivra pleinement la véritable réalité de sa devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ».**

Je rêve qu'un jour notre pays soit cité en exemple en matière d'accessibilité et de droits des personnes en situation de handicap. Je rêve que la France soit la digne héritière de la philosophie des lumières et qu'elle incarne fièrement le credo « tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en dignité et droits »

Extraits et libre adaptation du discours « I have a dream » de Martin Luther King (1963)

Collectif régional pour une France accessible

